

Draguignan, le 18 janvier 2023

Mesdames, Messieurs les Maires et Chèr(e)s Collègues,

Réalisé sous la responsabilité du Maire avec le soutien de son conseil municipal, l'adressage suppose, sur l'ensemble du territoire communal, la dénomination des voies et la numérotation des habitations. En la matière, un affichage via des plaques signalétiques et l'information des administrés sont impératifs. Enjeu fondamental répondant à de multiples besoins, l'adressage implique l'enregistrement des données dans une base d'adresse nationale. Aussi, depuis l'entrée en vigueur de la loi 3DS, ce processus est obligatoire pour l'ensemble des communes.

C'est dans ce cadre que l'Association des Maires du Var organise une réunion d'information ayant pour thème « **L'adressage : enjeux, outils et retours d'expérience** » à l'attention des Maires, Adjoints, Conseillers Municipaux, Présidents d'Intercommunalités et personnel territorial. Elle se déroulera **le jeudi 9 février 2023 de 8 h 30 heures à 17 h**, Salle du Recoux, Quartier Causserène, 83340 Le Cannet-des-Maures.

Cette formation sera animée par Monsieur Romain BUCHAUT, Directeur Technique au CRIGE PACA. Le programme de la journée est annexé au présent courrier.

Je vous précise que le tarif de la journée est de 35 € par personne déjeuner compris, sachant que toute inscription sera facturée.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à diffuser au sein de votre collectivité et à retourner dûment complété avant le 6 février 2023.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires et Chèr(e)s Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Hubert FALCO
Président des Maires du Var
Maire de TOULON
Ancien Ministre



BULLETIN D'INSCRIPTION

L'adressage : enjeux, outils et retours d'expérience

Bulletin d'inscription à retourner à l'Association des Maires du Var

Rond-Point du 4 décembre 1974

83007 DRAGUIGNAN CEDEX

Ou par mail : maires.var@wanadoo.fr

AVANT LE 6 février 2023

COMMUNE DE.....

OU

COMMUNAUTE DE

- Souhaite participer à la réunion d'information du jeudi 9 février 2023 au Cagnet-des-Maures de 8 h 30 à 17 h
- Ne souhaite pas participer à la réunion d'information du jeudi 9 février 2023 au Cagnet-des-Maures de 8 h 30 à 17 h

Participants :

Madame - Monsieur

Fonctions

Madame - Monsieur

Fonctions

Madame - Monsieur

Fonctions

Madame - Monsieur

Fonctions

Un déjeuner sera servi :

Nombre de repas